Communiqué de presse

Mercredi 28 octobre 2026

Commission Finances : garantir la continuité institutionnelle dans le respect du vote et du pluralisme

À la suite de la création de nouvelles commissions municipales lors du Conseil municipal du 6 octobre, les cinq commissions ont procédé cette semaine à la désignation de leurs vice-présidences, par scrutin nominal parmi leurs membres.

Mercredi, lors de la commission Finances, Monsieur Castillo est arrivé en tête du premier scrutin :
Scrutin 1 : 27 suffrages exprimés de la manière suivante :
M. Brunon : 5 voix
M. Chappet : 5 voix
M. Castillo : 16 voix
Mme Sahiri : 1 voix
A l'annonce des résultats, Monsieur Castillo a démissionné de la vice-présidence.

A la suite de cette dernière un second vote a été organisé, dont le résultat est le suivant :
M. Brunon : 5 voix
M. Chappet : 5 voix
M. Boubeker : 16 voix
Mme Sahiri : 1 voix
Monsieur Boubeker a démissionné également.

Laurence Ruffin, Maire de Grenoble, déclare : *« Face à l'impossibilité pour la commission de parvenir à la désignation d'une vice-présidence, j'ai dû, en tant que présidente, prendre les dispositions nécessaires pour garantir la continuité de la vie institutionnelle et permettre l'examen des délibérations soumises au prochain Conseil municipal.*
Respectueuse du pluralisme politique et des engagements pris auprès d'Anticor, je regrette que les élus du groupe LFI ait décliné le choix des membres de la commissions Finances de les porter en tant que vice-président.
Respectueuse du principe de parité, je regrette également qu'aucun groupe d'opposition n'ait pu proposer des binômes paritaires.
Je demanderai prochainement aux co-président-es et présidents de groupes de proposer des solutions qui permettront à la fois la parité et le portage de cette co-présidence par l'opposition.
D'ici là, suite au refus du groupe LFI d'occuper la vice-présidence de la commission Finances, Monsieur Kismoune, première Adjoint, m'y représentera, de manière transitoire, pour assurer le fonctionnement de l'institution.»